Archives municipales
Fonds patrimonial de la Médiathèque

Patrimoine écrit : mode d'emploi

TOUR DE L'HORLOGE.

Sommaire

Edito du Maire p.4

1. La mémoire ébroïcienne p.5
- Histoire des Archives de la Ville d'Evreux p.6
- Il était une fois la Bibliothèque p.7

2. Des missions au service des ébroïciens p.8
- Conserver pour transmettre - Classer et signaler p.9
- Communiquer - Valoriser p.10
- Collecter aujourd'hui le patrimoine de demain p.11

3. Les collections et les fonds p.12
- Le cadre de classement des archives communales p.13
- Les collections patrimoniales de la bibliothèque municipale p.14

4. L'accueil et la consultation p.15
- « Où nous trouver ? » - S'incrire p.16
- Les instruments de recherche p.17
- Des services à la carte p.18
- L'accès aux documents administratifs - La reproduction de documents p.19
- Quelques pistes de recherches p.20

5. L'action éducative et culturelle p.21
- Les expositions p.22
- Médiation(s) p.23

Edito du Maire

Depuis plus de deux siècles, des générations d'archivistes et de bibliothécaires (les deux fonctions étant parfois assurées par une même personne) se sont succédées à Evreux afin de collecter, trier, classer, inventorier des milliers de documents. C'est ainsi que la ville possède aujourd'hui des fonds d'archives et des collections d'ouvrages d'une très grande richesse.

Sans ce travail méticuleux, patient et parfois ingrat, une collectivité ou un individu ne pourrait faire valoir ses droits et les services municipaux seraient dans l'impossibilité de conserver les traces de leurs activités. De même, les curieux ne pourraient profiter des ouvrages rares et précieux et des images d'un monde disparu. En un mot, sans ce précieux labeur qui poursuit la tâche de nous transmettre les traces écrites et iconographiques du passé, le danger est celui de l'amnésie, de l'ignorance de l'histoire de la communauté humaine dont chaque individu est le produit. Alors que la connaissance de notre passé commun est gage d'intégration, de citoyenneté et d'avenir partagé.

Réservé pendant des décennies à un public confidentiel de lettrés, ce patrimoine écrit bénéficie depuis une vingtaine d'années d'un renouvellement des pratiques professionnelles qui en améliore la transmission : traitement documentaire informatisé, mises en place de politiques de conservation, d'acquisition et de restauration, développement des actions de valorisation s'adressant à un large public, etc.

La présente brochure s'inscrit dans cette démarche visant à faciliter l'accès au patrimoine écrit ébroïcien. Elle représente une nouveauté dans la mesure où, pour la première fois, elle associe Archives municipales et Fonds patrimonial de la Médiathèque, tous deux en charge de la conservation et de la transmission de ce patrimoine. Ce choix vise à affirmer la complémentarité de ces deux structures qui, bien qu'issues de traditions différentes, poursuivent leur réflexion sur une mutualisation partielle des services proposés.

En effet, les possibilités offertes par l'informatisation et l'évolution des pratiques culturelles plaident pour un rapprochement de ces domaines. L'objectif est de développer l'offre de services, d'élargir le territoire visé par leur action (les Archives municipales sont déjà mutualisées avec le Grand Evreux Agglomération) et de conquérir de nouveaux publics.

Je souhaite que ce mode d'emploi du patrimoine écrit et iconographique ébroïcien vous permette de mieux le connaître et, ainsi, de pleinement vous approprier ce bien commun.

Le Maire d'Evreux
Président du Grand Evreux Agglomération

Michel CHAMPREDON

La mémoire ébroïcienne

«L'homme de l'avenir est celui qui aura la mémoire la plus longue.»

Friedrich NIETZSCHE (Philosophe, 1844-1900)

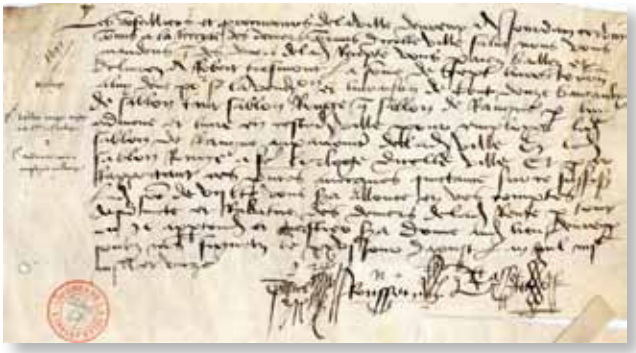

Pièce de compte, XVe siècle (AME, CC40 pièce 67)

Histoire des Archives de la Ville d'Evreux

Le 6 août 1688 est dressé le premier « *Inventaire des meubles, armes appartenant à l'hôtel de ville d'Évreux et des titres concernant les rentes et biens dudit hôtel de ville* ». Il expose en seize pages l'ensemble des titres conservés. Chaque document est localisé, meuble par meuble, numéroté, décrit précisément et daté.

En 1790, l'«*Inventaire sommaire des titres et papiers de la Maison commune d'Évreux*» présente un premier système de cotation, répartissant les archives en séries, identifiées par des lettres allant de A à F, et en liasses numérotées.

Lorsque la Municipalité s'installe en 1837 dans l'ancien château des Comtes d'Evreux, les archives prennent place dans deux salles parallèles au cabinet du Maire et au secrétariat général. Le premier règlement national des archives communales paraît en 1841. En conséquence, les archives modernes sont classées et un inventaire rédigé en 1851. Raymond Bordeaux, avocat à Evreux, entreprend le classement des séries anciennes, repris par Alphonse Chassant, bibliothécaire puis archiviste de la Ville de 1872 à sa mort en 1907.

Entre-temps, les archives ont été déménagées sous les combles de l'hôtel de ville. En 1895, elles sont installées dans le nouvel hôtel de ville, au rez-de-chaussée, sous la bibliothèque. Lorsque la ville a besoin de la salle en 1941 pour distribuer les cartes d'alimentation, les archives sont déménagées au sous-sol de la bibliothèque — le Pavillon Fleuri — situé rue de l'Horloge. Les inventaires sont mis à jour en 1942, puis à nouveau en 1962.

En 1985, la Municipalité décide de créer un service d'archives. Un archiviste-paléographe est recruté afin de rassembler l'ensemble des archives, se trouvant dans les sous-sols de la bibliothèque, dans les combles de l'hôtel de ville où des dépôts ont lieu depuis quarante ans et dans deux magasins de la Maison des arts, et d'en rédiger l'inventaire. Deux ans plus tard, après la réalisation de travaux d'aménagement, le service ouvre ses portes aux services municipaux et au public, square Georges Brassens.

Ancien hôtel de Ville d'Evreux, 1889 (AME, 1M 2 / BME, a 1056)

Il était une fois... la bibliothèque

L'histoire de la bibliothèque municipale d'Evreux commence avec la Révolution française. En 1789 et 1792, un ensemble de décrets révolutionnaires met les biens des communautés religieuses et des émigrés à la disposition de la Nation. Les ouvrages sont rassemblés dans des dépôts littéraires pour y être triés et inventoriés. La partie jugée la plus intéressante de ces collections est utilisée pour former les bibliothèques des nouvelles Ecoles Centrales (ancêtres des lycées). A Evreux, l'Ecole Centrale est installée d'abord au Grand Séminaire, puis dans le couvent des Capucins. Faute de local adéquat, la bibliothèque n'ouvre au public qu'en 1801.

Après la suppression des Ecoles Centrales en 1802, un décret consulaire transfère l'année suivante la gestion de ces collections aux villes. A Evreux, la bibliothèque connaît peu de développement avant 1816, date à laquelle elle est transférée dans les serres du jardin botanique. La première moitié du XIXe siècle est essentiellement consacrée à la rédaction des premiers catalogues.

La bibliothèque du jardin public vers 1900 (AME, 5Fi 429)

A partir de 1850, la bibliothèque connaît d'importants accroissements, grâce aux dons de particuliers. La serre du jardin botanique devenue trop petite, la bibliothèque déménage en 1895 dans le nouvel hôtel de ville construit grâce au legs des frères Delhomme. Très vite saturée à nouveau, la bibliothèque quitte l'Hôtel de Ville pour le Pavillon Fleuri en 1936. Sur le modèle des bibliothèques américaines, l'accent est alors mis sur la lecture publique.

A la fin des années 1980, naît un projet de médiathèque. Construite par Paul Chemetov, la Bibliothèque-médiathèque inaugurée en 1995 marque la séparation physique des collections de lecture publique accueillies dans le nouveau bâtiment et des fonds patrimoniaux qui conservent leur place historique au sein du Pavillon Fleuri.

Des missions au service des ébroïciens

« Pour faire de l'histoire, tournez le dos résolument au passé et vivez d'abord. Mêlez-vous à la vie. A la vie intellectuelle, sans doute, dans toute sa variété. Mais vivez aussi d'une vie pratique. »

Lucien FEBVRE (historien, 1878-1956)

Le tribunal de grande instance d'Evreux, vers 1864 (BME, aa 244)

Conserver pour transmettre

Une politique de conservation est mise en place, prenant en compte l'ensemble des mesures nécessaires à la transmission du patrimoine écrit, garant de la mémoire de la collectivité. Les principaux aspects en sont :

- Construction, entretien et rénovation des magasins
- Surveillance et contrôle des conditions environnementales (température, humidité, lumière)
- Achat de matériel spécifique de conservation (carton et papier neutre)
- Rédaction du règlement de la salle de lecture (bonne manipulation des documents)
- Politique de restauration, afin de restituer l'intégrité, rendre la lisibilité ou arrêter la dégradation des documents
- Politique de reproduction des documents (transfert sur support numérique lorsque l'original est dégradé)
- Etablissement de l'ordre de priorité des documents à sauver en cas de sinistre

Fonds patrimonial, collections iconographiques

Classer et signaler

Le Fonds patrimonial des bibliothèques

Les ouvrages de la bibliothèque sont classés dans les réserves par format et/ou par provenance au fur et à mesure de leur entrée dans les collections et inscrits à l'inventaire. Les bibliothécaires rédigent, selon un format standardisé, des fiches descriptives constituant pour chaque document une sorte de carte d'identité (titre, auteur, éditeur, date, description matérielle, etc.). Ces fiches, saisies informatiquement, sont interrogeables par les lecteurs sur le portail internet des bibliothèques.

Les archives

En archives, le classement est l'opération qui consiste à mettre en ordre intellectuellement et physiquement des dossiers. Il est réalisé dans un strict respect des fonds : les documents provenant d'un même établissement ou service sont laissés ensemble de manière à conserver le contexte de leur création. La mise à disposition des documents au public est ensuite organisée au moyen d'instruments de recherches (inventaires, répertoires numériques, etc.).

Communiquer

La communication des documents est organisée par chacun des services dans une salle de lecture spécifique. Afin de garantir la sécurité et la préservation des ouvrages, des règles strictes s'appliquent pour toute consultation : ne pas manger ni boire, utiliser de préférence un crayon à papier, ne pas prendre appui sur les documents, manipuler avec précaution, porter des gants si nécessaire, etc.

La grande majorité des documents conservés dans les services est communicable. Dans certains cas exceptionnels toutefois, les services pourront refuser les demandes des lecteurs : état du document trop dégradé ou exceptions prévues par la loi sur l'accès au document administratif du 15 juillet 2008 (voir détail p. 19)

Valoriser

Au-delà de la communication en salle de lecture, la diffusion des documents s'opère au moyen d'actions de valorisation. Parmi celles-ci, des expositions sont réalisées en commun par les deux services, au rythme d'une par an, sur des thèmes concernant l'histoire de la ville et de son territoire. Depuis 2008, des panneaux d'exposition sont installés sur la Promenade de l'Iton, facilitant ainsi l'accès de tous à l'histoire de la cité. Lors de chaque édition, une brochure est mise gratuitement à disposition du public.

Enfin, chaque mois, les services proposent la rubrique « Mémoire » du *Mag'*, autour d'un document ou d'un thème en lien avec l'actualité locale ou nationale.

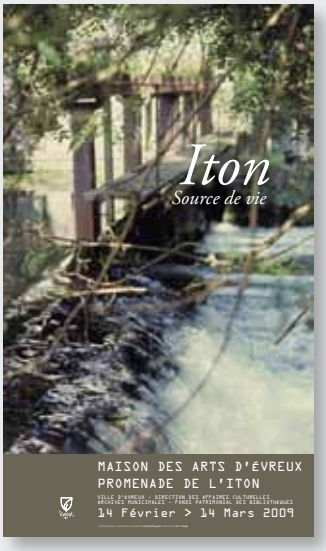

Affiche de l'exposition « Iton, source de vie » 2009

Le patrimoine écrit se compose et s'élabore au quotidien.

Les archives

Les archives sont « *l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. La conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche.* » (Articles L211-1 et 2 du Code du Patrimoine).

Il existe deux modes d'entrée des documents dans un service d'archives.

La voie ordinaire : Elle désigne la prise en charge des documents provenant des services. On parle alors de « versement d'archives », une obligation réglementaire depuis 1936.

La voie extraordinaire : Elle désigne les autres modes d'accroissement. Les acquisitions peuvent se faire à titre gracieux (don, dépôt), successoral (legs, dation) ou onéreux (achat, préemption).

Chromolithograhie publicitaire, vers 1880, acquisition 2008 (BME)

Le Fonds patrimonial

Les collections de la bibliothèque s'enrichissent chaque année selon trois modes : les achats, les dons et les dépôts. Qu'elles soient rétrospectives ou qu'elles concernent des documents édités récemment, les acquisitions portent sur tous les types de support : livres, manuscrits, documents iconographiques, périodiques. Elles s'articulent autour d'un objectif prioritaire : la collecte du patrimoine local. Les choix sont effectués par les bibliothécaires selon les critères suivants :

1) documents traitant de l'histoire locale (Evreux et le département de l'Eure en priorité),
2) documents traitant ou émanant de personnages ayant marqué l'histoire locale,
3) documents édités ou imprimés à Evreux ou dans l'Eure,
4) ouvrages documentaires généraux éclairant des situations locales.

Les collections et les fonds

«Ordonner une bibliothèque est une façon silencieuse d'exercer l'art de la critique. »

Jorge Luis BORGES (écrivain, 1899-1986)

Carte de la Normandie, atlas Blaeu, XVIIe siècle (BME)

Le cadre de classement des archives communales

Les archives anciennes et modernes sont classées de manière thématique, par séries désignées par une lettre double ou simple. Les documents contemporains sont classés en série continue, désignée par la lettre W.

Les séries anciennes (de 1373 à 1790)

Elles regroupent les documents antérieurs à la Révolution française. On y trouve les rôles d'imposition, les registres paroissiaux, les cahiers de doléances rédigés pour les Etats généraux de 1789, etc.

AA : Actes constitutifs et politiques de la commune
BB : Administration communale
CC : Finances, impôts et comptabilité
DD : Biens communaux, eaux et forêts, travaux publics, voirie
EE : Affaires militaires
FF : Justice, procédures, police
GG : Cultes, instruction publique, assistance publique
HH : Agriculture, industrie, commerce
II : Documents divers, fonds privés

Les séries modernes (de 1790 à 1940)

Elles concernent les documents produits ou reçus entre 1790 et 1940 : registres d'état-civil, matrices cadastrales, délibérations du Conseil municipal, recensements de la population, etc.

A : Lois et actes du pouvoir central
B : Actes de l'administration départementale
C : Bibliothèque administrative
D : Administration générale de la commune (registres de délibérations, arrêtés du Maire, affaires générales, contentieux)
E : Etat civil
F : Population, affaires économiques, travail, statistique
G : Contributions, cadastre, impôts, administrations financières
H : Affaires militaires, faits de guerre
J : Police, justice, hygiène
K : Elections, personnel, protocole
L : Finances communales
M : Bâtiments publics
N : Biens communaux, exploitation des eaux
O : Travaux publics, voirie, transports, navigation et régime des eaux
P : Cultes
Q : Aides sociales, prévoyance, établissements hospitaliers
R : Instruction publique, affaires culturelles, sports, tourisme
S : Documents divers

La série contemporaine (postérieure à 1940)

Les documents sont classés par service et par ordre d'arrivée. Il est attribué un numéro d'entrée à chaque versement, auquel on ajoute la lettre W.

Les séries figurées

Il s'agit des collections iconographiques : cartes postales, photographies, affiches, plans… Très riches, elles sont le reflet de la vie quotidienne et de l'évolution d'Evreux, en particulier depuis le début du XXe siècle.

Les collections de la bibliothèque

L'appellation « fonds patrimonial » recouvre des documents de nature diverse :

- des ouvrages **anciens** (publiés il y a plus de cent ans),
- des ouvrages **rares** ou **précieux** (livres d'artistes, éditions originales, reliures d'amateurs, etc.),
- des publications conservées pour leur **intérêt local**.

L'ensemble de la collection de la bibliothèque, dont une partie reste à traiter, peut être évaluée à 80 000 documents environ, soit près de trois kilomètres de rayonnages. Elle est abritée pour sa majeure partie au Pavillon Fleuri. Manuscrits médiévaux et modernes, incunables, livres imprimés, brochures, cartes et plans, estampes et photographies, journaux et notes d'érudits… y sont ainsi rassemblés, formant un exceptionnel gisement documentaire et artistique à la disposition des chercheurs et des curieux.

Né au lendemain de la Révolution française, le fonds, constitué à partir des livres confisqués en 1792 aux communautés religieuses du département de l'Eure (abbaye de Lyre, du Bec, de Saint-Taurin) comporte dès l'origine une forte proportion d'ouvrages de théologie et d'histoire. La composition des collections se diversifia par la suite notamment grâce aux nombreux dons de particuliers entre 1850 et 1930 : collections de bibliophiles avec les legs Maulvault, Sagant, Del'homme et Fouché ou bibliothèques d'érudits locaux (legs Régnier, Guillemare et Bénet).

Dans le même temps, des envois de l'Etat - sommes documentaires publiées en livraison sur plusieurs années, tels le *Voyage en Abyssinie* et autre *Mission scientifique en Perse* - vinrent enrichir la bibliothèque. A partir du début du XXe siècle, celle-ci dispose d'un budget lui permettant d'effectuer ses propres acquisitions. Pour les collections post-1945, les choix de conservation ont porté essentiellement sur des publications d'intérêt local. Ce fonds offre désormais un panorama complet de l'histoire du livre et de l'illustration.

Initiale A ornée, XIIe siècle (BME, Ms lat 81, f.113 v)

Reliure aux armes en veau fauve, 18e siècle (M 1593)

L'accueil et la consultation

«Les hommes doués d'intelligence ont une soif d'éducation semblable à la soif de pluie qu'éprouve un champ de culture.»

ALI IBN ABU TALIB
(gendre et disciple de Mahomet, vers 600-661)

Les Archives municipales

Le Pavillon Fleuri

Où nous trouver ?

Les Archives municipales

La salle de lecture des archives municipales est située square Georges Brassens. Elle est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Deux agents sont à la disposition des lecteurs pour les accueillir et répondre à leurs demandes.

Contact :
Archives municipales – Square Georges Brassens – 27000 EVREUX
Tél. 02-32-78-85-46 - Fax : 02-32-78-85-59
mail : archives.mairie@evreux.fr

Le Fonds patrimonial de la Bibliothèque

Les lecteurs sont accueillis dans la salle de lecture au premier étage du Pavillon Fleuri. Le service est ouvert au public les mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00, ainsi que le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, ou en dehors de ces horaires sur rendez-vous. Un bibliothécaire est disponible en permanence pour répondre aux demandes des usagers.

Contact :
Fonds patrimonial de la médiathèque – Pavillon Fleuri – Rue de l'Horloge
27000 EVREUX - Tél. : 02-32-78-85-09 – Fax : 02-32-78-85-15
mail : mediatheque.mairie@evreux.fr

S'inscrire

La consultation des documents en salle de lecture est accessible à tous, gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité et après avoir complété la fiche de renseignements fournie par le service.

Les documents conservés en magasin sont communiqués par le personnel sur demande signée du lecteur. Les communications sont limitées à trois documents simultanément et s'arrêtent quinze minutes avant la fermeture. Lorsque les documents sont disponibles sur un support de substitution (microfilm, fac-similé, fichier numérique, etc.), ils sont communiqués en priorité sous cette forme.

Rechercher dans les collections de la bibliothèque

Le catalogue des fonds dont le traitement est terminé, est informatisé et versé dans la base bibliographique du réseau des bibliothèques d'Evreux. Y sont recensés :

- les ouvrages entrés à la bibliothèque avant 1908 (hors ouvrages saisis lors des confiscations de 1905),
- les livres du fonds général de lecture publique entrés à la bibliothèque depuis cette date,
- une partie de la bibliothèque de Louis Régnier,
- quelques documents iconographiques (estampes, cartes postales, photographies).

Ce catalogue est donc consultable en ligne à l'adresse www.culture-evreux.fr, rubrique catalogue. Un poste de consultation est à la disposition des usagers en salle de lecture. Pour les fonds en cours de traitement, des instruments de recherche sommaires sont également proposés en salle de lecture :

- inventaire du fonds d'estampes
- inventaire du fonds de cartes postales
- inventaire des périodiques…

Plan de la Place de l'Hôtel de Ville, 1882 (AME, 1 O 86)

Rechercher dans les archives

Afin d'explorer les 2500 mètres linéaires de documents conservés par les Archives municipales, des outils de recherches ont été élaborés :

- Les répertoires numériques détaillés : portant sur les archives anciennes et modernes, il s'agit de descriptions synthétiques des dossiers, rédigés en fonction du cadre de classement des archives.
- Les bordereaux de versements, portant description du contenu de chaque boîte versée par les services.
- Les bases de données : ce sont des listes de données portant sur des thèmes précis : registres paroissiaux et de l'état-civil, permis de construire (depuis 1941), registres des délibérations du Conseil Municipal (depuis 1623), rues d'Evreux, etc.
- Le logiciel de gestion des archives : les fonds d'archives sont informatisés et le logiciel permet l'interrogation des différents champs : analyse, lieux, personnes, etc.

Afin de compléter les recherches, le service a constitué des dossiers documentaires thématiques et possède une bibliothèque d'environ 600 ouvrages (histoire locale, archivistique, etc.)

L'aide personnalisée à la recherche

Pour les usagers débutant une recherche, bibliothécaires et archivistes proposent une aide individualisée, sur rendez-vous. Pendant une trentaine de minutes (durée variable selon la nature de la demande), un professionnel se met à votre disposition et vous aide à démarrer votre étude : recherche dans les catalogues et autres instruments disponibles aux archives et à la bibliothèque. Il peut également vous orienter vers d'autres institutions susceptibles de vous apporter des informations complémentaires.

La boîte à lettre du patrimoine

Vous recherchez des éléments historiques sur l'histoire d'Evreux ou de son agglomération ? Une boîte mail commune Archives / Bibliothèque est à votre disposition : patrimoine.mairie@evreux.fr. Vous pouvez y poser vos questions. Les professionnels s'engagent à y répondre dans un délai maximum d'une semaine. La recherche effectuée pour vous portera à la fois sur les collections de la bibliothèque et les fonds d'archives : c'est donc une synthèse de l'ensemble que vous recevrez.

Les dossiers documentaires

A la demande des usagers, dossiers documentaires et bibliographies peuvent être réalisés. La forme et le délai de la réponse varient en fonction de la nature de la demande. Pourront ainsi être fournies des sortes de boîtes à outils sur des sujets divers tels : l'histoire d'un monument d'Evreux, l'origine d'une rue, tel personnage ayant marqué l'histoire locale, etc.

Les anciennes halles d'Evreux à l'emplacement de l'actuel parking Clémenceau, BME, P IV -141

L'accès aux documents administratifs

L'accès libre et gratuit aux archives est un droit, seule une pièce d'identité est nécessaire pour l'inscription. Une carte de lecteur, valable un an, est aussitôt délivrée. Le chercheur consulte sur place les documents qui ne peuvent en aucun cas sortir de la salle de lecture. Les demandes peuvent également être faites par courrier ou courriel.

La loi sur les archives du 15 juillet 2008 a modifié les délais de communicabilité des archives publiques, en posant le principe de la communicabilité de plein droit, à l'exception d'un certain nombre de restrictions. En voici les principales :

- Etat-civil : registres de naissances et de mariages : 75 ans
- Protection de la vie privée : 50 ans
- Secret médical : 25 ans après le décès ou 120 ans après la naissance
- Sécurité des personnes : 100 ans
- Documents se rapportant aux mineurs : 100 ans

Registres de délibération du Conseil Municipal

La reproduction des documents

Les travaux de reproduction

Les photocopies sont possibles sur place, sur autorisation du responsable des collections, pour les documents récents ne présentant pas de fragilité particulière. Le tarif des copies est fixé par délibération municipale et réévalué chaque année.

Pour les documents ne pouvant être photocopiés, les lecteurs sont autorisés à utiliser leur appareil photo numérique, sous réserve du respect des contraintes de conservation et après signature du formulaire afférent. Un service de reproduction dont les modalités et les tarifs sont définis par délibération municipale est également proposé aux lecteurs qui le souhaitent.

Utilisation des reproductions

Pour toute utilisation à usage public (publication, exposition, diffusion sur Internet, etc.) d'une reproduction d'un ouvrage conservé dans les collections patrimoniales de la Ville d'Evreux, une redevance doit être acquittée. La gratuité peut être accordée dans certains cas (usages scientifiques, culturels, à but non lucratif…).

Quelques pistes de recherche

Des manuscrits médiévaux aux registres de délibérations du Conseil municipal, des publications sur les communes aux livres rares et précieux, des registres d'état-civil aux collections de photographies, la grande diversité des supports permet d'effectuer des recherches sur de très nombreux sujets. Voici quelques pistes permettant d'explorer toute la richesse des documents conservés :

Réaliser son arbre généalogique

Les archives conservent les registres paroissiaux depuis le XVIème siècle et l'état-civil depuis 1792. Afin de retrouver ses ancêtres, d'autres sources peuvent être consultées, comme les registres de recensement de la population, les listes électorales ou les rôles d'imposition.

Faire l'histoire de sa maison

Si la maison est postérieure à 1941, les permis de construire comportent la date de construction ou de modification, le nom du demandeur, les plans… Avant cette date, le plan cadastral permet d'identifier la section et le numéro de la parcelle, puis il convient de se reporter aux états de section, classés par ordre numérique des parcelles.

Faire l'histoire de son village

Le Fonds patrimonial conserve de nombreux articles et monographies sur les communes qui composent aujourd'hui le Grand Evreux Agglomération. La consultation des périodiques locaux est également une source inestimable.

Pour aller plus loin…

Les complémentarités entre presse locale, brochures, livres, et fonds d'archives, plans, photographies, estampes, permettent d'aborder un grand nombre de sujets se rapportant à l'histoire sociale, économique, culturelle, politique, etc.

Les agents sont à votre disposition pour vous guider dans toutes vos recherches.

L' action éducative et culturelle

« La culture n'est pas un privilège de nature mais il faudrait et il suffirait que tous possèdent les moyens d'en prendre possession pour qu'elle appartienne à tous.»

Pierre Bourdieu (Sociologue, 1930- 2002)

Les expositions

Depuis 2006, les expositions conçues par les Archives et le Fonds patrimonial donnent lieu à la réalisation de brochures, disponibles gratuitement auprès des services ou bien téléchargeables sur le site www.evreux.fr. Réalisées sur panneaux souples, ces expositions peuvent être prêtées gratuitement, sur simple demande écrite, aux établissements scolaires, associations ou toute autre institution.

Am Stram Gram ! Naître et grandir à Évreux (1833-1939).

De 1833, année de promulgation de la loi Guizot qui imposa la création d'une école primaire dans chaque commune, à 1939, année de la parution du Code de la famille, la place de l'enfant n'a cessé d'évoluer dans la société française. A Evreux, constructions d'écoles et de crèches, création de cours professionnels, aide à l'enfance, la cité a tout mis en œuvre pour permettre aux jeunes ébroïciens de s'épanouir (20 panneaux, 2006).

Avec l'Ami Bidasse ! Les militaires à Évreux de 1870 à la Grande Guerre.

« Avec l'Ami Bidasse ! » est le titre d'une chanson de comique troupier très en vogue avant la Première Guerre Mondiale. De la défaite de 1870 à la mobilisation de 1914, les troupes aux uniformes colorés s'installent sur tout le territoire national et à Evreux, où les chantiers de rénovation ou de constructions de casernes se succèdent. (20 panneaux, 2007)

A vos marques ! Le sport à Evreux pendant la Belle Epoque

Comment est apparu le sport moderne dans notre pays ? Quand a-t-on commencé à pratiquer le sport à l'école ? Qu'est ce que le Lendit ? Qui était Jean Bouin ? Cette exposition retrace l'apparition et la démocratisation du sport à Evreux, dans un contexte de progrès techniques fondamentaux et de revanche sur l'Allemagne. (12 panneaux, 2008)

De Mediolanum à Médiathèque. Une histoire d'Evreux

« De Mediolanum à Médiathèque » revient sur les grandes étapes du développement d'Evreux depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. A travers l'évocation du patrimoine architectural de la ville, elle se propose de montrer comment l'évolution de l'espace urbain est le reflet de l'imaginaire spatial et social de chaque époque. (20 panneaux, 2008)

Vingt personnalités qui ont fait Evreux !

Cette exposition rend hommage à vingt individualités fortes qui, à diverses périodes et dans un grand nombre de domaines, ont « fait » Evreux. Architecte, maire, peintre, donateur, érudit, évêque… Tous n'ont pas laissé la même empreinte dans la mémoire collective mais chacun, quelle que soit la nature de son action, a œuvré à construire l'histoire de cette ville. (21 panneaux, 2010)

Les services accueillent les élèves des centres de loisirs, des écoles primaires, des collèges et des lycées. Les séances pédagogiques visent différents objectifs :

- Sensibilisation au fonctionnement d'un service chargé de la conservation du patrimoine écrit
- Présentation des évolutions de la langue, de l'écriture et des supports du savoir et de l'information
- Sensibilisation aux domaines de la mémoire, de l'identité et de la citoyenneté
- Histoire du territoire ébroïcien

Réalisés sur demande, les ateliers sont déterminés en fonction des projets d'école et des programmes scolaires. Afin de définir le contenu, une rencontre préalable avec les enseignants est nécessaire afin d'arrêter le contenu de la séance, le choix des documents et les modalités d'intervention.

Les séances se déroulent à la Médiathèque.

Classe de garçon, Evreux, 1910 (AME, 5Fi 1708)

Classe de filles, Evreux, 1908 (AME, 5Fi 1709)

Rédaction : Anne-Claire Aleton, Gilles Leblond.
Maquette et Impression : Gabel [58322] - Maromme - 02 32 82 39 39
Tirage : 5000 exemplaires sur papier recyclé «Cyclus Print»

Fonds patrimonial de la Médiathèque

Pavillon Fleuri
Rue de l'Horloge
27000 EVREUX
Tél : 02-32-78-85-09
Fax : 02-32-78-85-15
mediatheque.mairie@evreux.fr

Archives municipales d'Evreux

Square Georges Brassens
27000 Evreux
Tél : 02-32-78-85-46
Fax : 02-32-78-85-59
archives.mairie@evreux.fr